

Définition du domaine d'examen

FRA-3033-2

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et production orale**

Mise à jour avril 2005

Québec 

Définition du domaine d'examen

FRA-3033-2

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et production orale**

Mise à jour avril 2005

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00033

ISBN 2-550-44264-4

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	3
2.1.1 Notions.....	3
2.1.2 Habiletés.....	5
2.2 Tableau de pondération.....	6
2.3 Comportements observables.....	7
3 Production orale	10
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	10
3.1.1 Notions.....	10
3.1.2 Habiletés.....	12
3.2 Tableau de pondération.....	13
3.3 Comportement observable.....	14
4 Justification des contenus et de leur pondération	15
4.1 Compréhension en lecture.....	15
4.2 Production orale.....	15
5 Spécifications de l'épreuve	17
5.1 Type d'épreuve.....	17
5.1.1 Production orale.....	17
5.1.2 Compréhension en lecture.....	17
5.2 Déroulement de l'épreuve.....	18
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage.....	18
5.4 Conditions particulières.....	18

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-3033-2, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire des textes et à formuler oralement des messages significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions orales et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire un texte à dominante narrative extrait d'un roman à grand tirage ou d'un roman de série.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Éléments de la matière narrative**
 - personnages
 - caractéristiques physiques
 - caractéristiques sociales et psychologiques
 - lieux où se déroule l'action principale
 - objets ayant une incidence sur le déroulement de l'histoire
 - époque et contexte socioculturel
 - durée de l'histoire
- **Stéréotypie**
 - rattachée
 - au sexisme
 - aux codes sociaux
 - à une situation particulière de l'histoire, du lieu ou de l'époque
- **Valeurs**
 - morales
 - sociales
- **Thème**

Organisation du discours

- **Éléments de la structure**
 - situation initiale
 - état psychologique des personnages principaux
 - atmosphère de départ
 - élément perturbateur
 - faits et actions de l'intrigue
 - dénouement ou situation finale

- **Éléments de cohérence**
 - liens entre les éléments de l'histoire
 - personnages et lieux
 - personnages et époque
 - évolution des personnages principaux et déroulement de l'histoire
 - dénouement et déroulement de l'histoire

Langue

- **Style**
 - procédés stylistiques
 - apostrophe
 - apposition
 - inversion
 - description
 - narration
 - alternance
 - illustration
 - phrase elliptique
 - dialogue
- **Mots, expressions ou phrases**
 - sens selon le contexte
 - apportant une couleur particulière à la description des personnages, des lieux ou de l'époque
 - faisant partie d'un registre de langue plus élevé
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - complément circonstanciel et proposition subordonnée circonstancielle
 - emploi des modes et des temps des verbes
 - signes de ponctuation
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Comprendre**

Capacité à dégager les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens donné au texte par le vocabulaire, le style, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à montrer la cohérence entre les éléments de l'histoire et à faire ressortir le thème ainsi que les valeurs mises en évidence dans l'histoire.

- **Évaluer**

Capacité à apprécier les valeurs mises en évidence dans l'histoire.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Comprendre 66 %	· Éléments de la matière narrative 14 %	· Éléments de la structure 20 %	· Style 6 %
	· Stéréotypie 4 %		· Mots, expressions ou phrases 6 %
	(1)* 18 %	(4) 20 %	· Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 16 %
Analyser 24 %	· Thème 6 %	· Cohérence 12 %	
	· Valeurs 6 %		
	(2) 12 %	(5) 12 %	
Évaluer 5 %	· Valeurs 5 %		
	(3) 5 %		
Appliquer 5 %	· Règles de la langue		5 %
	(7)		5 %

* Les numéros (1) à (7) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (18 %)

- 2 % En se référant à un ou deux personnages importants donnés, annoter le texte de façon à dégager ses ou leurs caractéristiques physiques, sociales ou psychologiques.
- 6 % Décrire l'un des personnages importants, dont on a annoté les caractéristiques, en faisant référence à au moins trois de ses caractéristiques.
- 6 % En considérant le texte en tout ou en partie, décrire deux éléments de la matière narrative parmi les suivants, pour autant qu'ils ont de l'importance dans l'histoire :
- un objet signifiant dans l'histoire;
 - un lieu physique;
 - le contexte socioculturel;
 - la durée de l'histoire.
- 4 % En considérant le texte en tout ou en partie, relever un élément qui révèle une forme de stéréotypie.

Dimension 2 : Analyser (12 %)

- 2 % Annoter le texte pour en faire ressortir un thème donné.
- 4 % Montrer comment ce thème est exploité dans l'histoire.
- 6 % Montrer comment une valeur donnée est mise en évidence par un des personnages principaux.
ou
Montrer comment une valeur donnée est mise en évidence par le milieu dans lequel les personnages évoluent.

Dimension 3 : Évaluer (5 %)

- 5 % Écrire ce que l'on pense de la valeur morale ou sociale précédemment donnée et mise en évidence dans l'histoire en la comparant à ses valeurs personnelles.

Dimension 4 : Comprendre (20 %)

- 4 % En se référant au début de l'histoire, illustrer l'atmosphère de départ **ou** l'état psychologique d'un personnage important.
- 4 % Préciser un des éléments suivants :

- l'élément perturbateur;
- un indice révélateur du dénouement.

9 % Présenter trois actions importantes qui constituent l'intrigue.

3 % À partir d'une situation donnée du texte, présenter un événement plausible qui pourrait survenir dans la suite du roman.

Dimension 5 : Analyser (12 %)

4 % Faire ressortir la cohérence qui existe entre un des personnages importants et l'un des éléments suivants : l'époque et les lieux où se déroule l'action.

4 % En se référant à deux étapes données de l'histoire, montrer comment un des personnages importants change.

4 % Montrer comment un ou deux indices donnés permettent de constater la cohérence entre l'une des péripéties et, soit le dénouement ou la situation finale.

Dimension 6 : Comprendre (28 %)

6 % À l'aide d'une liste de procédés stylistiques, relever dans une partie donnée du texte trois exemples qui les illustrent.

6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots, expressions ou phrases du texte dont au moins un ou une apporte une couleur particulière aux personnages, aux lieux ou à l'époque.

6 % Écrire comment l'emploi de deux compléments circonstanciels ou propositions subordonnées circonstancielle permet de préciser les actions de l'histoire.

6 % À partir d'un extrait du texte, justifier le choix du mode et du temps de deux verbes apparaissant dans un des contextes suivants :

- passage narratif;
- passage descriptif;
- dialogue.

4 % À partir d'un extrait du texte, montrer en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou l'emploi d'un signe de ponctuation contribue à mieux en faire saisir le sens.

Dimension 7 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ORALE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Prendre la parole pour faire un exposé lié au compte rendu de lecture.

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel

- **Présentation de l'œuvre lue**
 - titre
 - auteur ou auteure
 - collection
 - maison d'édition
 - autres

- **Éléments d'information**
 - lieux et époque
 - caractéristiques et valeurs d'un personnage
 - thème et événements de la trame narrative

- **Goûts et opinions au regard de l'œuvre lue**

Organisation du discours

- **Éléments de la planification**
 - fiches
 - plan de la présentation ou aide-mémoire
 - introduction : présentation de l'œuvre lue
 - développement : éléments d'information
 - conclusion : goûts et opinions au regard de l'œuvre lue

- **Éléments de cohérence**
 - pauses verbales
 - indices chronologiques
 - marqueurs de relation et de division
 - autres

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire adapté aux intentions de communication
 - vocabulaire dénotatif
 - vocabulaire à connotation affective
 - procédés qui montrent la subjectivité
 - procédés explicatifs
 - exemples
 - schémas
 - autres
- **Éléments de prosodie et de paralangage**
 - rythme et débit
 - volume et prononciation
 - maintien, mimiques et gestes
 - direction du regard
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques
 - règles grammaticales
 - liaison
 - élision

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter oralement dans un compte rendu de lecture l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ORALE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 12 %			· Règles de la langue 12 % (3) 12 %
Synthétiser 88 %	· Présentation de l'œuvre lue 4 % · Éléments d'information 24 % · Goûts et opinions au regard de l'œuvre lue 8 % (1)* 36 %	· Éléments de la planification 10 % · Éléments de cohérence 12 % (2) 22 %	· Style 10 % · Éléments de prosodie et de paralangage 20 % (4) 30 %

NOTE : Toute production orale d'une durée inférieure à une minute ou ne respectant pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (4) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Faire oralement le compte rendu de lecture d'un roman en respectant les exigences suivantes :

- 4 % **(1)** Présenter l'œuvre lue.
- 24 % Présenter les aspects suivants en les illustrant par des situations, des exemples ou des extraits tirés de l'œuvre lue :
- lieux et époque;
 - caractéristiques et valeurs d'un personnage;
 - thème et événements de la trame narrative.
- 8 % Présenter ses goûts, ses opinions au regard de l'œuvre lue en mettant en évidence ses perceptions ou en les illustrant par des exemples tirés de sa vie personnelle.
- 10 % **(2)** Présenter les éléments de la planification en soumettant un plan général ou un aide-mémoire comportant au moins les mots clés correspondant aux idées essentielles de sa présentation et des fiches contenant les divers éléments d'information.
- 12 % Structurer sa présentation en tenant compte des éléments de cohérence.
- 12 % **(3)** Respecter les règles syntaxiques et grammaticales.
- 10 % **(4)** Employer un style adapté à la situation de communication.
- 20 % Tenir compte des éléments de prosodie et de paralangage.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours, l'habileté *comprendre* demeure importante et, compte tenu des caractéristiques propres à la dominante narrative à l'étude dans ce cours, la pondération relative à son évaluation est répartie entre les trois catégories de notions : langue, éléments et organisation du discours.

Un comportement observable de la dimension 1 permet d'évaluer l'utilisation d'une stratégie relative à l'annotation du texte lu dans le but de *comprendre* certains éléments du discours. Un autre dans la dimension 4 a été élaboré dans le but de vérifier par l'extrapolation l'habileté *comprendre*.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

4.2 Production orale

En production orale, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Pour le présent cours, une pondération de 36 p. 100 est prévue pour la dimension 1 relative aux éléments du discours, étant donné l'évaluation de deux intentions de communication, soit celle d'informer sur l'œuvre lue et celle d'exprimer ses goûts et ses opinions au regard de cette même œuvre.

Étant donné le caractère oral de cette partie de l'épreuve, une pondération de 20 p. 100 a été accordée à l'évaluation des éléments de prosodie et de paralingage alors qu'une pondération particulière de 12 p. 100 a été prévue pour celle des règles grammaticales et syntaxiques, plus difficiles à évaluer. Quant aux règles lexicales, celles-ci ne peuvent être évaluées à l'oral.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

En ce qui concerne les éléments de la planification, la pondération est de 10 p. 100, car on évalue, en plus du plan général ou de l'aide-mémoire, les fiches rédigées pendant la lecture de l'œuvre.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à prendre la parole pour faire un exposé (compte rendu de lecture); la seconde, de mesurer son habileté à lire un extrait d'un roman à dominante narrative.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Production orale

Après avoir lu, en cours d'apprentissage, un roman à grand tirage ou un roman de série, l'adulte devra faire un exposé portant sur ce roman.

Dans le *Cahier préparatoire à l'épreuve*, remis au moment de l'apprentissage, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à préparer de façon appropriée sa présentation. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On y indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du temps minimum requis, soit la perte de cinq points par tranche de trente secondes manquantes.

5.1.2 Compréhension en lecture

Un extrait d'un roman à grand tirage ou d'un roman de série de 800 à 1 000 mots sera présenté à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-3033-2 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui a trait aux comportements observables des dimensions 1 et 2 relatifs à l'annotation du texte, on fournira des précisions, dans le *Cahier de l'élève* et dans le *Guide d'administration et de correction*, afin de délimiter clairement les exigences relatives à leur évaluation.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 4 erreurs	5 ou 6 erreurs	7 ou 8 erreurs	9 erreurs	10 erreurs	11 erreurs et plus

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours et comporter deux séances distinctes, la partie portant sur la production précédant idéalement celle ayant pour objet la compréhension.

Durée de l'épreuve

Partie portant sur la production : de 5 à 10 minutes de présentation en classe

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes en salle d'examen

Pour la production orale, l'adulte doit pouvoir bénéficier d'un temps de préparation suffisant; de plus, la présentation doit avoir lieu en présence d'un auditoire d'au moins cinq personnes.

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-3033-2, la partie de l'épreuve portant sur la production représente 25 p. 100 de l'évaluation et celle relative à la compréhension, 75 p. 100.

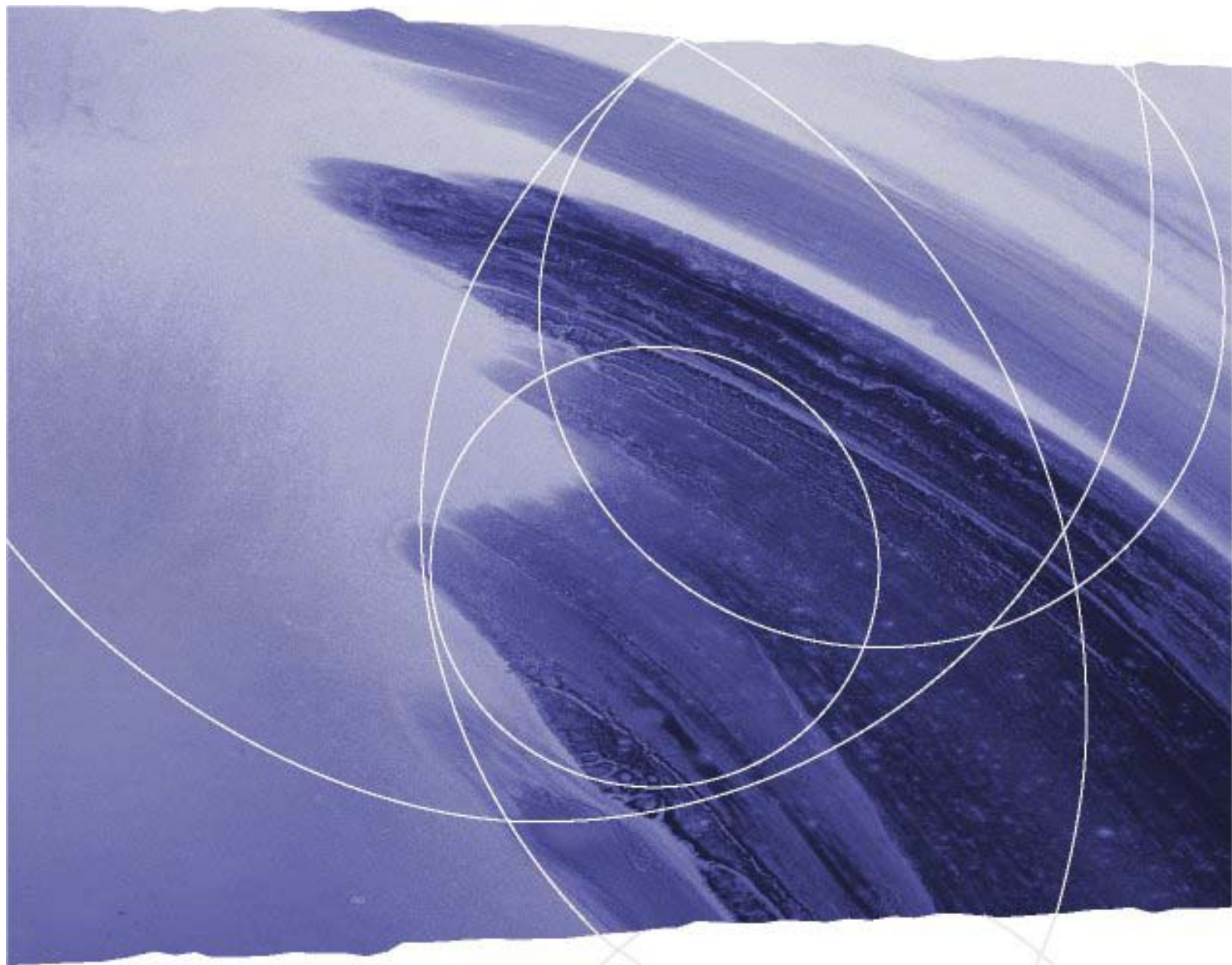
La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

Pour la **production orale**, en période de préparation, l'utilisation de tous les ouvrages de référence ou autres documents pertinents est autorisée.

Au cours de sa présentation, l'adulte a le droit de recourir à l'œuvre elle-même ainsi qu'à ses fiches ou notes de lecture; l'emploi de tout document ou support d'information ainsi que de tout accessoire est également autorisé. Cependant, l'utilisation du texte intégral est interdite.

L'usage d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permis. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 


tout au long de la vie

41-1096-MAJ